

COMPLIANCE : CONFORMITÉ, RÉGLEMENTATION

PROGRAMME

1. Le cadre institutionnel et réglementaire français et européen.

1.1. Le rôle de l'AMF (Autorité des marchés financiers).

But AMF: Protéger le client et vérifier que toutes les informations nécessaires à son égard ont bien été données:

Moyens d'y parvenir

1.2. Autres attributions de l'AMF au niveau des sociétés de gestion et pouvoir de sanctions.

1.3. Directive MIF

But : Etablir un cadre concurrentiel entre les diverses plateformes de négociation : Marché transparent ?

Contraintes supplémentaires réglementaires pour les sociétés de gestion : Enumération de ces contraintes

2. les impacts du passage à Bâle 3 au niveau des banques.

2.1. Impact sur les activités pour compte propre.

2.2. Mesure de risque mieux définie: Var stressée...

2.3. Repositionnement des marchés OTC et organisés.

La réglementation des autres places étrangères.

Conclusion: Peut-on envisager l'avenir sereinement avec ces nouveaux dispositifs, quelles sont les limites de la réglementation actuelle ?

COMPLIANCE : CONFORMITÉ, RÉGLEMENTATION

Objectifs

- Se familiariser avec les dernières mesures prises au niveau de la régulation des marchés.
- Comprendre l'utilité de telles mesures.
- Introduction à la couverture des risques.

Conseillée aux

- Nouveaux entrants dans le secteur financier
- Nouveaux entrants en salle des marchés, en asset management.
- Personnes souhaitant passer la certification AMF.

Durée

8 heures

30, rue de Miromesnil 75008 PARIS
Tél. : + 33 1 44 94 92 50
Fax : + 33 1 42 66 36 31
E-mail : info@arrowfinco.com
www.arrowfinco.com

ARROW
FINANCIAL CONSULTING

Arrowfinco est membre de



CHAMBRE
DE COMMERCE
FRANÇAISE DE
GRANDE-BRETAGNE